

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ING Private Banking Optimal Selection Balanced

un Compartiment d'ING Fund

Classe : S (Capitalisation) LU1349343951

La SICAV est gérée par ING Solutions Investment Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition mondiale aux marchés obligataires, monétaires et d'actions de tous les secteurs en investissant dans des actions, titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire via des Organismes de Placement Collectif (« OPC ») ouverts et des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») ouverts ou via des liquidités ou des quasi liquidités, tels que des dépôts, ces derniers représentant maximum 1/3 de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment peut également investir dans des fonds mixtes. Le Compartiment n'investira pas directement dans des titres russes ou chinois.

Le rôle du Gérant est de sélectionner des OPC/OPCVM dont les stratégies d'investissement sont complémentaires et qui garantissent une performance constante par rapport à l'objectif. Investir via des OPC/OPCVM dont les politiques d'investissement sont complémentaires permet une certaine dilution du risque inhérent à un unique gérant d'OPC/OPCVM.

L'horizon d'investissement est le long terme.

Le Compartiment peut chercher à être exposé à d'autres classes d'actifs, comme les matières premières. L'exposition aux matières premières sera obtenue, de manière exclusivement indirecte, par le biais d'investissements dans des OPC/OPCVM ou ETC (Exchange Traded Commodities). Aucun instrument dérivé ne sera intégré dans l'ETC.

Les actifs du Compartiment sont soumis entre autres à des risques liés à l'investissement dans des parts d'OPC/OPCVM et à divers risques (évolution du taux d'intérêt, inflation...) comme détaillé dans la section concernée du Prospectus du Fonds, de telle sorte qu'aucune garantie ne peut être donnée sur la performance du Compartiment.

Restrictions d'investissement : (i) Le Compartiment peut être intégralement investi en parts d'OPC/OPCVM éligibles dans les limites de la loi, conformément à la section 4.3 VI du Prospectus du Fonds ; (ii) les investissements dans des OPC/OPCVM ouverts investissant dans des actions et instruments dérivés sur actions de tous les secteurs représenteront entre 35 % et 65 % de l'actif net du Compartiment ; (iii) les investissements dans les liquidités ou les quasi liquidités (jusqu'à 1/3 de son actif net) et dans des OPC/OPCVM ouverts investissant dans des titres à revenu fixe et des produits dérivés des titres à revenu fixe de tous les secteurs représenteront entre 35 % et 65 % de l'actif net du Compartiment ; (iv) le Compartiment peut également investir dans des OPC/OPCVM ou ETC dont l'objectif principal est d'obtenir une exposition aux matières premières (max. 10 % de son actif net) et dans des OPC/OPCVM dont l'objectif principal est d'obtenir une exposition à l'immobilier (max. 20 % de son actif net).

À ce stade, il n'est pas prévu d'investir dans des instruments dérivés. Le Compartiment n'investira directement ni dans des titres adossés à des actifs ni dans des titres adossés à des créances hypothécaires.

Tous les revenus perçus par le Compartiment sont réinvestis (classe d'actions de capitalisation).

L'investisseur peut demander un rachat d'actions chaque jour, conformément à la section concernée du Prospectus du Fonds.

Dans l'intérêt des investisseurs, le Compartiment peut, pour une période limitée et en raison de conditions de marchés particulières, détenir 100 % de son actif net en liquidités et quasi liquidités.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Compartiment sur une période de 5 ans.

La Catégorie de risque 4 reflète des gains et/ou des pertes potentiels modérés pour le portefeuille. Cela est dû à des investissements dans des titres à revenu fixe, des instruments du marché monétaire et des actions.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourrait évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de devise : Le Compartiment investit sur des marchés étrangers. Les variations du taux de change, qui peuvent entraîner des hausses ou des baisses de la valeur de votre investissement, peuvent avoir un impact sur celui-ci.

Risque de taux d'intérêt : Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation ayant une relation inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de crédit : Le Compartiment investit dans des obligations, des liquidités et autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Compartiment en cas d'incapacité de celui-ci de conclure des transactions aux moments et aux prix souhaités.

Risques financiers, économiques et politiques : Divers facteurs, y compris, notamment, le développement du marché financier, le développement économique des émetteurs qui sont eux-mêmes touchés par la situation économique mondiale générale ainsi que les conditions politiques et économiques caractérisant chaque pays ont un impact sur les instruments financiers.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Compartiment, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

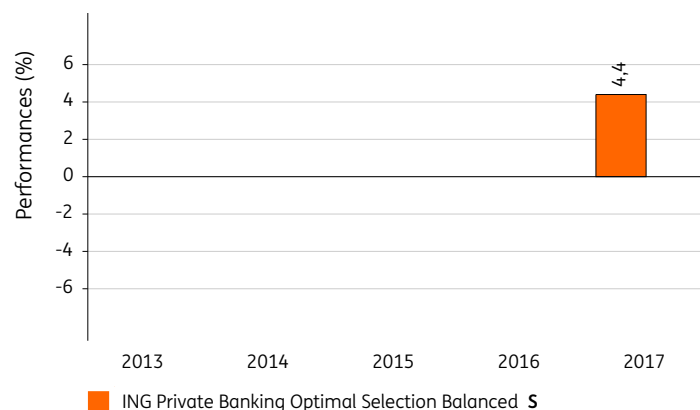
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,15 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour de plus amples informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.ing-isim.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Date de création du Fonds : 8 décembre 2014

Date de lancement de la classe d'actions : 21 décembre 2016

Devise de référence : Euro.

Informations pratiques

Dépositaire : ING Luxembourg S.A.

Le dernier prospectus et les documents réglementaires périodiques les plus récents, de même que toutes les autres informations pratiques, sont gratuitement disponibles en anglais auprès de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A., 26 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou sur le site internet www.ing-isim.lu.

Le Compartiment propose d'autres classes d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion, à savoir une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages et, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, peuvent être obtenus sur le site internet <http://www.ing-isim.lu/en/communication/policies> et un exemplaire papier est gratuitement disponible sur simple demande au siège social d'ING Solutions Investment Management S.A..

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Comme les actifs et passifs de chaque Compartiment du Fonds à compartiments multiples sont ségrégués de par la loi, seuls les profits et pertes du Compartiment ont un impact sur votre investissement.

Les investisseurs peuvent demander à convertir tout ou partie de leurs actions de toute classe d'un Compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce Compartiment ou d'un autre sous réserve des dispositions du prospectus.

La responsabilité de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Le présent document d'informations clés pour l'investisseur est exact et à jour au 19 février 2018.